

VENTES PAR LE SHÉRIF

Semaine du 23 au 30 juin 1896.

DISTRICT DE BEDFORD

Dans l'affaire de Magloire Authier, failli.

Canton Ely—1o Le lot No 375 du 4ème rang contenant 70 acres en superficie, avec bâtisses; 2o Le lot No 485 du 5ème rang contenant 115 acres en superficie.

Vente le 27 juin à 9 h. a. m. à la porte de l'église de St. Joseph d'Ely.

DISTRICT DE QUÉBEC

La Banque des Marchands du Canada vs Chs. T. Côté et Ed. Jer. Angers.

Québec—Le lot 413, situé rue de la Couronne avec bâtisse.

Vente le 27 juin, à 10 h. a. m., au bureau du Shérif.

Dame Marie Zoé Turgeon, épouse de Louis Richard vs Hubert Samson.

Québec—1o Les lots Nos 197, 198, 199, 200, de la subdivision de 3755, situés rue Richmond. 2o Les lots 1936 18 et 19 situés côteau Ste-Geneviève.

Vente le 26 juin à 10 h. a. m., au bureau du Shérif.

Louis Fremont Burroughs vs Chs. T. Côté, Samuel Vessot et autres.

Québec.—Le Lot No 1469 étant un emplacement situé rue St-Joseph, avec bâtisses.

Vente le 27 juin à 10 h. a. m. au bureau du shérif.

Dame Mathilda Samson épouse de P. O. Laocasse vs Alfred Samson et al.

St. Etienne de Beaumont.—Le lot 54 situé au nord du chemin public, avec bâtisses.

Vente le 26 juin à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE ST. FRANÇOIS

Dans l'affaire de Walter Nutt, failli.

Canton Eaton. — Les morceaux de terre connus sous les Nos 7-12 et 7-80 dans le 5ième rang, avec bâtisses.

Vente le 26 juin à 11 h. a. m., à la porte de l'église St-Camille de Cookshire.

DISTRICT DE CHICOUTIMI

Andrew Stuart Johnson vs Jules Bérubé.

St. Gédéon — Le lot de terre No 29 du 6ème rang contenant 100 acres, avec bâtisses.

Vente le 26 juin à 11 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'ARTHABASKA

Hector Lamontagne vs Joseph Bédard.

Drummondville.—Un emplacement situé rue Brock, contenant 4356 pieds en superficie avec bâtisses.

Vente le 26 juin, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Alfred Lemay vs Jos. Fréchette.

St Rémi de Tingwick.—Une terre étant le No 4 du 8ème rang connue sous le No 775 avec bâtisses.

Vente le 29 juin, à 1 h. p. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES

Dame Olive Martin vs Pierre Boucher.

Maskinongé—Une terre située dans la concession Beauséjour et portant le No 218, contenant 117 arpents, avec bâtisses.

Vente le 24 juin, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE RIMOUSKI

Jean Damase Levasseur vs Danat St-Laurent.

St-Ulric de la Rivière Blanche—La moitié indivise d'une terre située au 1er rang et 2ème rang et le rang A du canton de Matane contenant 2 arpents et 2 perches par 70 arpents de profondeur avec bâtisses.

Vente le 27 juin, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Louis Jos. Levasseur vs Jos. Bouchard.

St-Luc—Tous les droits sur une terre située au 2ème rang du Canton Tessier contenant 100 acres et portant les Nos 11A et 11B avec bâtisses.

Vente le 23 juin, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'OTTAWA

Mary Monohan, veuve de James Kelly vs. Patrick Reynolds.

Hull—1o Un lopin de terre connu sous le No 24a du 7ème rang, contenant 105 acres; 2o Partie de la moitié sud du lot 15b du 9ème rang, avec bâtisses; 3o Une autre partie du lot 15b du 9ème rang, avec bâtisses.

Vente le 27 juin à 10 h. a. m. au bureau d'enregistrement de Hull.

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 13 juin 1896.

Chez V. Lacombe, architecte, rue Ste Catherine, No 897. Deux bâtisses coin Wolfe et Dorchester, à 3 étages, formant 4 logements et 1 magasin.

Maçonnerie, C. Lemay. Charpente et menuiserie, Labrecque et Mercure.

Couverture, Girard & Cie. Plombage, do Brique, S. Rochon, père. Enduits, Jérémie Lefebvre. Peinture et vitrerie, Desjardins et Du-bois.

Ouvrage en fer, Canadian Bridge Co. Propriétaire, Mde Maria Amiot, épse de E. Robert, épiciier.

Chez J. H. Macduff, architecte, rue Notre-Dame, No 2310. Une bâtisse, rue Notre-Dame, Ste-Cunégonde, à 3 étages, formant 2 logements et un magasin.

Maçonnerie, Bray & Guilbault. Charpente et menuiserie, Nap. Lavoie. Couverture, J. Lalonde. Plombage, à donner. Chauffage, do Brique, S. Rochon. Enduits, Pierre Dansereau. Peinture et vitrage, Rodrigue. Propriétaire, Maurice Gabias.

NOTES

MM. Gamelin & Huot, architectes, demanderont bientôt des soumissions pour la construction d'une maison rue Mance, dont le propriétaire est M. Lajeunesse.

MM. Gamelin & Huot, architectes, sont à préparer les plans pour une résidence de campagne à la Pointe-aux-Trembles, M. Leduc en sera le propriétaire.

PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Rue Redpath, modification à une maison y ajoutant 2 étages de 14 x 24 et une couverture en ardoise, architecte A. C. Hutchison, maçonnerie; J. W. Wilson, charpente et menuiserie; Forde & Casey. Propriétaire D. Morrice.

Coin des rues Dorchester et Wolfe, 2 bâtisses formant un magasin et quatre logements, 53 x 32, à 3 étages coût probable \$3,500 chacun, en brique et couverture en tôle galvanisée. Propriétaire, Madame M. Amiot; architecte, V. Lacombe; maçonnerie O. Lemay et charpente et menuiserie, Labrecque et Mercure.

Rue Peel, une bâtisse à 3 étages formant un logement 27 x 44, coût probable \$12,000, en pierre de taille, couverture en ardoise et ciment rosine. Propriétaire Denoon, architecte A. C. Hutchison et maçonnerie J. B. St-Louis.

PETITES NOTES

Il y a deux sortes de plumes pour les lits et pour les oreillers, celle de la Compagnie "Alaska", 290 rue Guy, Montréal et les autres. Celles-ci sont lourdes, mal nettoyées, pleines de poussière, parfois malodorantes et toujours dangereuses; celles-là sont pures, molles, fraîches, jolies. Donc, si vous avez besoin de plumes, écrivez à la Alaska Feather Down Company, 290 rue Guy.

Nouvelle formule, à ajouter à bien d'autres, pour faire disparaître le hoquet: il paraît qu'il suffit de se chauffer la muqueuse des fosses nasales avec une barbe de plume, un coin de mouchoir roulé. Quand on a obtenu ainsi trois étournements, c'est le chiffre fatidique! le hoquet est définitivement vaincu.

La guêpe, dit M. Max de Nansouty, est un désastreux petit fléau; on a tout particulièrement à en souffrir dans les années où l'hiver a été doux. Ses piqûres douloureuses et venimeuses sont fort désagréables: elles entraînent souvent des inflammations graves des tissus. Parfois, la piqûre de guêpe, l'aiguillon étant resté dans la plaie, a occasionné la mort.

Lorsqu'il ne s'agit que du venin seul, ce venin a des partisans. M. Demartin le considère comme un véritable agent thérapeutique. M. de Gasparin déclare avoir été guéri par des piqûres de guêpes, d'un rhumatisme musculaire et d'une bronchite. M. André del Poso cite un cas de guérison, par ce curieux moyen, d'une ophtalmie scrofuleuse chronique.

En attendant que la médecine se soit emparée de ce venin pour le rendre utile, on n'aime guère à être fréquenté par les guêpes et l'on a raison. Indiquons donc, tout d'abord, les moyens de les détruire.

Lorsqu'on a découvert le nid des désagréables hyménoptères, on peut les brûler avec un feu de paille allumé à l'entrée, y verser de l'eau bouillante, ou bien y introduire une mèche soufrée qui les brûle et les asphyxie tout à la fois. Un tampon de chiffon imbibé d'essence de pétrole ou de térébenthine, enflammé, donne aussi de bons résultats de destruction.

Quelques praticiens, mettent sur l'ouverture du trou une cloche en verre: la chaleur solaire concentrée fait périr les insectes. D'autres placent, aux abords, un vase à demi plein d'eau savonneuse dans laquelle les guêpes vont s'empoisonner et se noyer. On peut aussi fermer hermétiquement le nid avec du plâtre ou du mortier et emmurer l'ennemi; mais il faut, comme disent les maçons, "gâcher serré."